

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026

Membres en exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

Votes pour : **15**

Votes contre : **0**

Absentions : **0**

Date de convocation : 19/06/2026

Date d'affichage : 19/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN, maire.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN

Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés : Christophe RICOU - Clarisse DELMAS

Procurations : Procuration de Christophe RICOU donnée à Camille BELIN – Procuration de Clarisse DELMAS donnée à CAYROCHE Amélie

24062026- Délib-01

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 29/04/2026.

Le Conseil Municipal, ADOPTE à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29/04/2026.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN

Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

